



## Communiqué de presse

*Pour diffusion immédiate*

### **GRÈVE LES 12 ET 13 NOVEMBRE 2015 À LA COMMISSION SCOLAIRE DES CHIC-CHOCs**

---

**Gaspé, le 2 novembre 2015** – Le Syndicat des travailleurs de l'éducation (personnel enseignant et personnel de soutien) et le Syndicat des professionnelles et professionnels des commissions scolaires de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine ont fait savoir, par l'entremise d'un avis écrit à cet effet, que les employés membres de ces syndicats déclencheront une grève légale le jeudi 12 novembre et le vendredi 13 novembre 2015, et ce, pour toute la journée.

Cette grève étant considérée légale, la Commission scolaire des Chic-Chocs se voit dans l'obligation de suspendre les cours au primaire, au secondaire, en formation professionnelle et à l'éducation des adultes. De même, toutes les activités des services de garde et le transport scolaire seront aussi suspendus lors de cette journée.

Nous demandons aux parents de ne pas envoyer les enfants à l'école et aux élèves de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle de ne pas se rendre dans les centres.

De plus, nous vous informons que d'autres journées de grève pourraient se tenir en décembre. Des informations vous seront transmises lorsque les dates seront officielles.

Nous vous invitons à consulter notre [site Internet](#) et les radios locales pour toutes modifications qui pourraient survenir.

- 30 -

**Source :**

Commission scolaire des Chic-Chocs

**Pour information :**

Marie-Noëlle Dion, conseillère en communication  
Téléphone: 418-368-3499, poste 5912